

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 26/09/2025 - 27514 - 2021 B 01246 - 893 457 655 - A.L.N SERVICES



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

DGFIP N° 2065 2025

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code Général des Impôts)

Exercice ouvert le	01/01/2024	Et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art 209-0 B (entreprise de transport maritime) cocher la case ☐					
A IDENTIFICATION		ALN SERVICES		Adresse du siège social	
Désignation, SIRET, Adresse de la société :		113 AVENUE JEAN JAURES 93320 Les Pavillons-sous-Bois 89345765500015		GREFFE 26 SEP. 2023 TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY (SEINE-SAINT-DENIS)	
Ancienne adresse : (en cas de changement)		B ACTIVITE			
		Activités exercées : REALISATION DE TOUS TRAVAUX			
		Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante :					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					
C - RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)					
1. Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal		Déficit			
Bénéfice imposable à 15%		522		Résultats net de cession/concession/sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérés (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Zones Franches Urbaines - Territoire entrepreneur		Zone de développement prioritaire Art. 44 septuies	
France Ruralités Revitalisation FRR Art. 44 quinquies A		Zone franche d'activité NG, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense Art. 44 terdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodécies		Bénéfice (+) ou déficit (-) exonéré		PV exonérées relevant du taux à 15%	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif (art. 244 quater W du CGI) (cocher la case)					
D - IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration 2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.					
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F - COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : MTAE					
ECF : Désignation du prestataire :					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :					
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :					
N° d'agrément du CGA :					
Date : 15052025 Lieu : LES PAVILLONS SOUS BOIS					
Qualité et nom du signataire : LITCAN PRESIDENT					

Désignation de l'entreprise **ALN SERVICES**
et Date de clôture de l'exercice **31/12/2024**

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts 4	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) 5		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus 6 (à préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI 7		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis 8	Total (a à h)		

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

[illegible]

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

DGFIP N° 2065 Bis 2025

Désignation de l'entreprise ALN SERVICES
et Date de clôture de l'exercice 31/12/2024

K – DIVERS	
Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre) :	Adresse des autres établissements :

L – CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
Rémunérations :	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)		45 034
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages :		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputées sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisées au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M – CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE ou exercice

Désignation de l'entreprise : ALN SERVICES

du : 01/01/2024

Adresse : 113 AVENUE JEAN JAURES

93320

Les Pavillons-sous-Bois

au : 31/12/2024

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	2 555
Total	2 555

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) ⑩	2 555	- de l'exercice ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire LITCAN PRESIDENT		À LES PAVILLONS SOUS BOIS le Signature :	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

Article 2038A du CGI

RELEVÉ DES FRAIS DÉDUCTIBLES LIÉS À DES ÉTATS ET TERRITOIRES NON COOPÉRATIFS

Nom de l'établissement		ALN SERVICES			
N° d'identification (SIRET)		89345765500015		Exercice social	31/12/2024
Total des dépenses visées à l'article 238A du CGI (1)					
Intérêts, arrérages, autres produits des obligations, créances, dépôts et cautionnements et autres produits analogues					
Typologie de la dépense		Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
			TOTAL (2)		
Redevances de cession ou concession de licences d'exploitation, de brevets d'invention, de marques de fabrique, procédés ou formule de fabrication et autres droits analogues					
Typologie de la dépense		Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
			TOTAL (3)		
Rémunérations de services, payées ou dues					
Typologie de la dépense		Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
			TOTAL (4)		
Total des dépenses devant être réintégrées au tableau 2058-A ou 2033-B				(1) - [(2)+(3)+(4)]	
Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiés par la loi n° 2004-801 du 6 Août 2004 garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.					

Désignation de l'entreprise		ALN SERVICES		93320 Les Pavillons-sous-Bois		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		113 AVENUE JEAN JAURES					
Numéro SIRET *		89345765500015					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
						Exercice / clos le 31/12/2024	
ACTIF				Brut 1		Amortissements - Provisions 2	
						Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilitisations corporelles *		028	15 334	030	9 977	5 357
	Immobilitisations financières * (1)		040		042		
	Total I (5)		044	15 334	048	9 977	5 357
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	15 844	070		15 844
		Autres * (3)	072	9 310	074		9 310
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	1 013	086		1 013
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	26 167	098		26 167
	Total général (I + II)		110	41 501	112	9 977	31 524
PASSIF						Exercice N 1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			5 000	
	Ecart de réévaluation		124				
	Réserve légale		126				
	Réserves réglementées *		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131				
	Report à nouveau		134			17 006	
	Résultat de l'exercice		136			- 526	
	Subventions d'investissement		137				
	Provisions réglementées		140				
	Total I		142			21 479	
Provisions pour risques et charges		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	4 157			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA :)		172	5 406			
	Comptes courants d'associés		173	482			
	Autres dettes		175				
	Produits constatés d'avance		174				
	Total III		176	10 045			
Total général (I + II + III)		180			31 524		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des Impôts).

Désignation de l'entreprise ALN SERVICES

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2024

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214		
		Services			217		218		
						205 310		218	236 540
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
Autres produits						230	3 180		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	239 720	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stock (marchandises)*						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	58 561	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*						240		
	Autres charges externes* :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	110 519	
	Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243		244	1 296	
	Rémunérations du personnel*						250	56 578	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	4 382	
	Dotations aux amortissements* :		(dont amortissement du fonds de commerces :)				254	4 191	
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259		262	1 719
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260			
Total des charges d'exploitation (II)							264	237 246	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	2 474	
Produits financiers (III)		280					294		
						Charges financières (V)			
						Produits exceptionnels (IV)			
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				347		300	2 922	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306	78		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	- 526	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312		314	526		
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles* (Cf page 7 de la notice 2033.NOT-SD)				324	78			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs Liquidatives sur OPC		248		330	970	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration(art.239 sexies D)		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
DEDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986	ZFU-TE (44 octies A)		987		342		
	France Ruralités Revitalisation (FRR) - art. 44 quinquies A	181	JEI (44. sexes A)		989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44 quinderces)		138				
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Investissements outre-mer		344				
	ZFANG (44. quaterdecies)	345							
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 46 sexies bis)	992	Zone de développement priori.		993				
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit				346		350	
		Déduction Exceptionnelles :		- art. 39 decies		655			
				- art. 39 decies A		643			
				- art. 39 decies B		645			
				- art. 39 decies C		647			
				- art. 39 decies D		648			
				- Simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641			
- art. 39 decies F				990					
- art. 39 decies G		649							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	522	354
Déficits	Déficits de l'exercice reporté en arrière *				356				
	Déficits antérieurs reportables : *		dont imputés sur le résultat :				360		
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370	522

COMPTE DE RESULTAT

Résultat fiscal

[illegible]

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	2 423	444		446	2 423				
	Installations générales agencements divers	450	4 000	452		454		456	4 000				
	Matériel de transport	460	5 000	462		464		466	5 000				
	Autres immobilisations corporelles	470	3 911	472		474		476	3 911				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	12 911	492	2 423	494		496	15 334				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	672	534		536	672		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	2 667	542	1 330	544		546	3 996		
	Matériel de transport	550	1 649	552	1 250	554		556	2 899		
	Autres immobilisations corporelles	560	1 469	562	940	564		566	2 409		
TOTAL		570	5 785	572	4 191	574		576	9 977		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

Logiciel INTAE

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302. <i>Septies</i> A bis du Code général des impôts).		Désignation de l'entreprise : ALN SERVICES				Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605	
	Autres provisions réglementées	610		612		614	
Provisions pour risques et charges		620		622		624	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634	
	Sur stocks et en cours	640		642		644	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664	
TOTAL		680		682		684	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
		Dotations		Reprises			
Fonds commercial	681		683		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Autres Immobilisations incorporelles	700		705		2		
Terrains	710		715		3		
Constructions	720		725		4		
Installations techniques, matériel et outillage	730		735		5		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		6		
Matériel de transport	750		755		7		
Autres immobilisations corporelles	760		765		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780
TOTAL		770		775			
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)						982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)						982b	
Nombre d'opérations sur l'exercice						982t	
Déficits imputés						983	
Déficits reportables						984	
Déficits de l'exercice						860	
Total des déficits restant à reporter						870	
III DIVERS							
Primes de cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application de l'article 134 bis du CGI		325		381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326		380	
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	3 079
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	8 668
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : ALN SERVICES	Néant ☐
Exercice ouvert le : 01/01/2024	et clos le : 31/12/2024
Données en nombre de mois 12	

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	376	2
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaire de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	236 540
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachés à une activité normale et courante	119	
Refacturation de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	236 540

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	3 180
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	3 180

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	154 036
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	13 567
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gerance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	1 476
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	1 719
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gerance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	170 799

IV - Valeur ajoutée produite

Total 1 + Total 2 + Total 3	137	68 921
------------------------------------	------------	---------------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330 CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF.	117	68 921
--	-----	--------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE-SD.
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

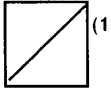
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (Report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	236 540
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art.223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portée en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°1330-CVAE-NOT-SD (§ Répartition des salariés) et dans la notice n°2033-NOT-SD (§ Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs).

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2024

N° SIRET

89345765500015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ALN SERVICES

ADRESSE (voie)

113 AVENUE JEAN JAURES

CODE POSTAL

93320

VILLE

Les Pavillons-sous-Bois

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

1

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

50

TOTAL DES LIGNES 901 + 903

905

1.00

TOTAL DES LIGNES 902 + 904

906

50.00

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom de famille

LITCAN

Prénom(s)

ALEXANDR

Nom d'usage

PRESIDENT

% de détention

100

Nb de parts ou actions

50

Naissance :

Date

20091981

N° Département

99

Commune

BAIMACLIA

Pays

MD

Adresse :

N°

113

Voie

AVENUE JEAN JAURES

Code Postal

93320

Commune

LES PAVILLONS SOUS BOIS

Pays

FR

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrit en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2024

N° SIRET

89345765500015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ALN SERVICES

ADRESSE (voie)

113

AVENUE JEAN JAURES

CODE POSTAL

93320

VILLE

Les Pavillons-sous-Bois

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

SAS A.L.N SERVICES
SAS au capital de 5 000€
113 AVENUE JEAN JAURES
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS
RCS BOBIGNY 893 457 655

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN
DATE DU 6 JUIN 2025.**

L'an deux mille vingt-cinq et le 6 juin à quatorze heures, les actionnaires se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la présidence.

Sont présents ou représentés :

MONSIEUR LITCAN ALEXANDR 50 PARTS

Soit 50 PARTS

Sur un total de 50 parts composant le capital social MONSIEUR LITCAN préside la séance en qualité de président associé.

Il constate, en conséquent, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des actions sociales.

Le président dépose sur le bureau et à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des actionnaires non dirigeants plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée, et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la présidence, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Quitus à la présidence,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le président donne ensuite lecture des rapports de la présidence et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture de la présidence sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice, s'élevant à ~~<526>€~~, de la manière suivante :

- Report à nouveau pour : ~~<526>€~~

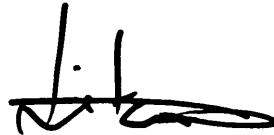
Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés.

Le président

Mr LITCAN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Litcan', with a horizontal line drawn through the middle of the signature.

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 6 Juin 2025**

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affectation du déficit de l'exercice, s'élevant à **<526>€**, de la manière suivante :

- Report à nouveau pour : <526>€

SAS A.L.N SERVICES
SAS au capital de 5 000€
113 AVENUE JEAN JAURES
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS
RCS BOBIGNY 893 457 655

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31
DECEMBRE 2024**

Chers actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Présentation des états financiers

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution.

Durée en mois de l'exercice	12
Chiffre d'affaires net	236 540
Subvention d'exploitation	0
Autres produits	3 180
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	239 720
Achats de matières premières	58 561
Autres charges externes	110 519
Impôts et taxes assimilés	1 296
Charges de personnel	60 960
EXCEDENT BRUT EXPLOITATION	8 384
Dotations aux amortissements Et provisions	4 191
Autres charges	1 719
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	237 246
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 474
Charges financières	0
Produits financiers	0
Charges exceptionnelles	2 922
Produits exceptionnels	0
Impôts sur les sociétés	78
RESULTAT NET COMPTABLE	<526>

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien ne particulier à signaler

Activité de la société en matière de recherche et développement

Rien ne particulier à signaler en matière de recherche

Au cours de cette assemblée, vous aurez à approuver les comptes et à donner, s'il y a lieu, quitus à votre président.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un résultat déficitaire de <526>€.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Report à nouveau pour : <526>€

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

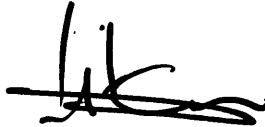
Dépenses non déductibles fiscal

Conformément aux dispositions de l'article 223 du code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre président, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le président
Mr LITCAN





GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE
BOBIGNY
1-13 RUE DE MICHEL DE L'HOSPITAL
93008 BOBIGNY CEDEX

Rungis, le 22 septembre 2025

Objet : dépôt des comptes exercice 2024
SIREN 893 457 655 *A.L.N. SERVUS*

BORDEREAU D'ENVOI

Dans le cadre de l'affaire citée en référence, nous vous prions de trouver ci-joint, le document indiqué ci-dessous :

Nbre d'Ex.	Désignation	Observations
1 ex.	✚ PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE ORDINAIRE AU 06/06/2025	☒ Pour approbation
1 ex.	✚ RAPPORT DE GESTION COMPTES 2024	☐ Pour signature
1 ex.	✚ CHEQUE ORDRE TC GREFFE DE BOBIGNY de 47.09€	☐ Pour information
		☒ Pour suite à donner
		☐ Pour règlement

Vous en souhaitant bonne réception.

A.B CONSULTING
5 Rue de la Corderie
94550 Chevilly-Larue
Siren: 894 944 701 APE 7222
sasu.abconsulting@gmail.com